

Les temps de l'UNAF



© Laurence DURAND (UNAF)

Christian PONS
Président de l'UNAF

Conditions climatiques

Une situation apicole inédite vécue pour la première fois par de nombreux apiculteurs. En effet, les conditions climatiques de ces derniers mois nous interrogent sur certaines de nos « certitudes » (élevage, fécondation, essaimage, famine pendant les mois printaniers, etc.). Certains dictons de nos anciens laissent songeur : « En avril, ne te découvre pas d'un fil, et en mai fais ce qu'il te plaît ». Nous aurions tant aimé, et ne pas être obli-

gés de nourrir... D'autres, en revanche, restent d'actualité, comme ceux inspirés par les cavaliers ou les saints de glace qui ont conservé leur véracité. Sont-ce les prémices d'un changement climatique de plus grande ampleur, les premiers effets de l'interdiction des néonicotinoïdes, les fauches plus tardives recommandées par certains élus défendant la cause des abeilles et des apiculteurs ? En effet, malgré les conditions météo, dans la plupart des régions, les colonies sont très peuplées. Nos abeilles sauraient-elles donc s'acclimater, réagir et prévoir ? Si c'est le cas, certains hommes politiques devraient s'en inspirer...

Une victoire décisive !

Pour l'UNAF, les abeilles et les apiculteurs, c'est une grande satisfaction : la Cour de justice de l'Union européenne entérine définitivement l'interdiction de trois néonicotinoïdes (clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride). En effet, Bayer et Syngenta avaient saisi la justice de l'UE afin d'annuler le moratoire interdisant partiellement l'utilisation de ces trois substances. Je vous invite à lire notre communiqué de presse et l'interview de notre avocat maître Fau, que je remercie sincèrement et très chaleureusement, lui et son équipe, pour le travail accompli.

Revendications

Nous avons organisé le 27 mai dernier un point presse sur nos demandes adressées aux ministres concernés à propos de trois thématiques déterminantes pour les apiculteurs :

- **L'étiquetage des miels** : depuis mai 2020 et le vote à l'Assemblée nationale, nous attendons toujours le décret d'application de la loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires. Selon la loi, il devait prendre effet le 1^{er} janvier 2021 ! Le texte voté est le suivant : « Pour le miel composé d'un mélange de miels en provenance de plus d'un Etat membre de l'UE ou de pays tiers, tous les pays d'origine de la récolte sont indiqués par ordre pondéral décroissant sur l'étiquette ». Il en est de même pour la gelée royale. L'UNAF demande donc au ministre d'agir le plus rapidement possible pour remédier à ce retard incompréhensible et inacceptable.

- **Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) dans la nouvelle PAC** : l'UNAF défend des MAEC apicoles harmonisées au niveau national, et donc non gérées au niveau régional, et demande également une abolition des zonages définis dans les MAEC actuelles, afin que tout le territoire national puisse permettre à tous les apiculteurs qui le

souhaitent de s'engager dans cette démarche et bénéficier ainsi de l'aide apportée par ces MAEC.

- **Le plan pollinisateur** : c'est une promesse du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Julien Denormandie, qui a annoncé « un plan de protection des pollinisateurs » le 6 août 2020 alors qu'il réautoriserait les néonicotinoïdes sur betterave... Entre le mois d'août et le mois de février, deux seules réunions organisées par les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture se sont déroulées pour présenter les étapes d'élaboration du plan. Toutes deux se sont révélées bien décevantes... Pour sa part, l'UNAF a élaboré plusieurs propositions qu'elle a transmises. Elle s'est mobilisée pour exiger de l'Etat le respect de ses engagements. Cependant, depuis, les arbitrages ont lieu en interministériel pour la constitution du plan final, mais nous en ignorons la teneur. A ce jour, le plan n'a toujours pas été présenté aux parties prenantes, la consultation publique n'a même pas été lancée. Comme l'on dit de manière populaire : « Bonjour, merci et au revoir les promesses... Circulez, il n'y a rien à voir ! ».

Les bruits de la ruche

Depuis quelque temps, nous entendons parfois des bruits, des rumeurs, des idées reçues concernant le travail des apiculteurs. Nous avons décidé d'en prendre cinq parmi les plus répandues, de les décrypter et d'apporter pour chacune les réponses qui s'imposent sous forme de fiches. Lorsque vos clients, vos amis vous interpellent sur ces sujets, vous pourrez ainsi leur apporter un éclairage instructif :

- Les apiculteurs enlèvent le pain de la bouche aux abeilles en récoltant toute leur production.
- La maltraitance des abeilles.
- L'essentiel du miel en France est produit par de grands groupes industriels.
- Stévia, sirop d'agave, sirop d'érable, pourquoi privilégier le miel ?
- Les abeilles domestiques et les abeilles sauvages sont-elles en concurrence ?

Les fiches ont déjà été adressées à vos syndicats départementaux qui vous les transféreront. Elles feront aussi l'objet d'une publication dans la revue *Abeilles et Fleurs* au sein d'une rubrique « Idées reçues » qui devrait paraître tous les deux mois.

APIdays® et Concours des miels de France

Comme la situation sanitaire s'est quelque peu améliorée, les ruchers-écoles peuvent à nouveau reprendre leurs formations et nos manifestations peuvent recommencer. C'est le cas de nos APIdays® qui se dérouleront chez de nombreux partenaires du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement® les 17, 18 et 19 juin. Avec comme slogan pour cette nouvelle édition : « Plus que jamais, l'abeille a besoin d'être protégée ». Quant au Concours des miels de France, les jurés se réuniront enfin le 23 juin chez nos partenaires pour déguster, évaluer et décerner des médailles aux miels les plus remarquables. Un rendez-vous de l'excellence !

Espérons que dans les prochaines semaines, les conditions météorologiques soient favorables à nos abeilles ! Qu'elles puissent butiner pollens et nectars en quantité ! Pour le plus grand plaisir des apiculteurs qui s'en occupent sans relâche tout au long de l'année... Pour le plus grand plaisir des consommateurs qui apprécient la qualité et l'exceptionnelle diversité des miels français !